

# REGIONALE D'ELEVAGE 2023

DIMANCHE 01 OCTOBRE  
Saint Honoré Les Bains (58)



**Mme JUREK ERENSKA Malgorzata**  
FLORIDA KENNEL



**Mme PRICE Tammy**  
TKO KENNEL

*Jugement inversé à la NE*

*Attribution  
Meilleure Tête  
&  
Meilleur Mouvement*

*Ring unique*

- Exposition ouverte aux dotations*
- Exposition comptant pour le TOP AMSTAFF*
- Buvette sur place*
- TAN*

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Exposants et adhérents,

Les membres du comité et moi-même sommes heureux de vous accueillir à l'occasion de l'évènement de l'année pour Am'staf qu'est ce week end de Régionale d'élevage.

Avant tout, nous tenons à remercier Monsieur Alexandre Balzer, Président de la Société Centrale Canine, Monsieur René Favre Président de l'Association Canine de Bourgogne, Monsieur le Maire de la commune de Saint Honoré les Bains, qui par leur autorisation, ont permis à ce week end d'avoir lieu.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué de près comme de loin à ce que ce week end soit une réussite.

Nos nombreux, fidèles et généreux sponsors qui répondent toujours présent, les donateurs spontanés, les délégués et les membres du comité qui se sont cette année encore démenés pour que ce week end soit une réussite.

Nous tenons à remercier aussi tous les exposants, sans qui une telle manifestation ne pourrait avoir lieu.

Merci également à nos juges, Mme Tammy Price & Mme Jurek Erenska Malgorzata, d'avoir accepté notre invitation et ainsi départager l'ensemble des chiens engagés.

Bonne régionale à tous, et que le meilleur gagne.

**M. LAHRECHE Farid**

## PROGRAMME

**08h00** - Contrôle Vétérinaire

Accueil des exposants

**10h00** - Début des jugements

Les chiens seront jugés par MME PRICE Tammy et MME JUREK ERENSKA Malgorzata dans un ring unique.

Les mâles suivis des femelles seront examinés dans l'ordre des classes habituelles :

Classes BABY mâles, BABY femelles, PUPPY mâles, PUPPY femelles, JEUNE mâles, JEUNE femelles, INTERMEDIAIRE mâles, INTERMEDIAIRE femelles, OUVERTE mâles, OUVERTE femelles, TRAVAIL mâles, TRAVAIL femelles, CHAMPION mâles, CHAMPION femelles, VETERAN mâles, VETERAN femelles

Apéritif offert par le Club F.A.S.T.

**15h30** - Concours Jeunes présentateurs

Désignation des MEILLEURS:- CHAMPION

-PAIRE

-COUPLE

-CLASSE d'AFFIXE

-CLASSE DE REPRODUCTEURS

**17h00** - Désignation des BOB, BOS, MEILLEUR JEUNE, MEILLEUR VETERAN

Remise des lots et récompenses

**Passage des TAN** : jugement effectué par groupe, selon la disponibilité de chacun dans la journée

Confirmations : selon la disponibilité de chacun dans la journée après le jugement individuel

# Sponsors

## La compagnie des Croquettes

1 Coupe offerte à tous les meilleurs des classes Baby, Puppy, Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Travail, Vétérán  
Accompagnée d'un sac de croquettes et de friandises



## Agria

1 kit récompense :

Contenant : une couverture, un sac, un thermomètre sera offert à tous les meilleurs Baby, Puppy, Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Vétérán Meilleur couple, meilleure Paire, meilleur lot reproducteur et lot d'affixe

## CRBR

1 Laisse d'expo offerte au BOB & BOS  
Récompenses offertes pour le meilleur tête, meilleur tempérament et meilleur mouvement



## Biogance

Un shampoing offert aux meilleurs baby, puppy, jeune, intermédiaire, ouverte, travail, vétérán  
Echantillons offerts à tout les participants

# Sponsors



## CréaPimk

Accessoires chien cousu main  
1 coussin dodo  
1 Tapis plat dodo  
1 Protège carnet de santé  
1 Ensemble Collier/laisse

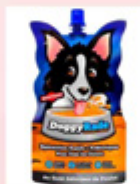


## Chez Andly Résine

1 Médaille résine personnalisé, friandises maison  
Offert à tous les meilleurs de classe  
Baby, Puppy, Jeune, Champion, Vétérain, BOB & BOS

## West Indies Pet Shop/Lucky Shop

Dotation 200€  
150 Gourdes boisson Doggy Rade  
Porte sac à crottes



## CRBR

Collier en biotane pour le BOB & BOS  
Récompense porte-clefs aux meilleur mouvement, meilleur tempérament, meilleur tête

## La Terres des Bulls

10 Totes bag  
2 Grands sacs isothermes  
4 Bougies parfumées logo Staff  
2 Grands blocs notes  
4 Petits Cadres



## Patounes Futés

Laisses d'expo pour le BOB et BOS  
Un collier, un porte-clefs et un sac offert à tous les meilleurs de classe Baby, Puppy, Jeune, Champion, Vétérain  
Un bon d'achat de 10€ à tout les meilleurs de classe Baby, Puppy, Jeune, Champion, Vétérain BOB & BOS

# JURY

Afin d'officier lors de nos NATIONALE ET REGIONALE d'ELEVAGE, nous avons le plaisir d'accueillir  
**Madame PRICE Tammy TKO Kennel (USA)**  
**Madame JUREK ERENSKA Malgorzata FLORIDA KENNEL (POLOGNE)**

Un tirage au sort sera effectué le samedi 30 septembre 2023 avant de débiter les jugements de la Nationale d'Elevage, afin de déterminer la répartition entre mâles et femelles lors de nos deux manifestations. L'un des juges jugera les mâles le samedi 30/09/2023 lors de la Nationale d'Elevage et les femelles le dimanche 01/10/2023 à l'occasion de la Régionale d'Elevage et vice-versa pour le second juge.

Les différentes classes jugées lors du ring d'honneur seront réparties à tour de rôle entre les deux juges. La désignation des MEILLEURS de chaque jour, BOB, BOS, MEILLEUR JEUNE, MEILLEUR VETERAN, etc... se fera par un jury collégial.

## ASSESSORATS :

Madame Laëtitia Villot auprès de nos juges Mesdames PRICE Tammy et JUREK ERENSKA Malgorzata

## JUGEMENT PARALLÈLE :

Monsieur Stéphane Moulis

## LE BIEN-ETRE ANIMAL

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC. Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles.

<b>RESPONSABLE DU BEA :</b>	<b>Nicolas Dolmen &amp; Annabelle Cadiou</b>
<b>SECRETARIAT GENERAL :</b>	<b>Stéphanie Le Gall</b>
<b>ANIMATION :</b>	<b>Nicolas Dolmen</b>
<b>COMMISSAIRE DE RING :</b>	<b>Nicolas Dolmen</b>
<b>SECRETAIRES DE RING:</b>	<b>Amandine Lahreche / Xavier Bronzina / Christophe Coppel</b>
<b>CABINET VETERINAIRE</b>	<b>D<sup>r</sup> Vétérinaire Gallois / 10 route de Limanton / 58290 MOULINS - ENGLBERT</b>
<b>PHOTOGRAPHIES :</b>	<b>Sebastien Liestal</b>
<b>TESTEURS T.A.N. :</b>	<b>Amandine Lahreche</b>
<b>COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION :</b>	<b>Nicolas Dolmen</b>

# RÉCOMPENSES FAST

1 Flots pour les 4 premiers de chaque classe

1 FLOT pour le vainqueur des classes :

1 FLOT aux BOB & BOS  
1 TROPHEE « TETE AMSTAFF» au BOB & BOS

- PAIRE  
- COUPLE  
- LOT D'AFFIXE  
- LOT DE REPRODUCTEUR

1 FLOT au:  
- MEILLEUR ESPOIR  
- MEILLEUR JEUNE  
- MEILLEUR CHAMPION  
- MEILLEUR TRAVAIL  
- MEILLEUR VETERAN

## STATISTIQUES DES CHIENS INSCRITS

Juge	Sexe	Classes	Numéros	Total
- Juge B -	Mâle	BABY	1 à 3	3
		PUPPY	4 à 4	1
		JEUNE	5 à 5	1
		INTERMEDIAIRE	6 à 11	6
		OUVERTE	12 à 14	3
		CHAMPION	15 à 17	3
		VETERAN	18 à 18	1
		NE CONCOURANT PAS	19 à 19	1
- Juge A -	Femelle	BABY	20 à 21	2
		PUPPY	22 à 23	2
		JEUNE	24 à 32	9
		INTERMEDIAIRE	33 à 38	6
		OUVERTE	39 à 46	8
		CHAMPION	47 à 51	5
		VETERAN	52 à 53	2
		NE CONCOURANT PAS	54 à 60	7
Total			60	

## TAN

Cat	Identification	Nom du chien	Exposant
5	250268780449905	TANNHAUSER HONOR OLD BLOOD DU CHEMIN DES MOULINS	M. LEFEBVRE Guillaume
29	250269610464792	THORESTEEL THE STANDING OVATION	Mlle GILLAN Elona
31	250268780333380	THOTENTIK SLAMDUNK SHAYNESS OF WALKER RED	M. JACQUEMONT Cédric
36	250269100269734	TAIRA MAKER'S NEW STEP	Mlle GILLAN Elona
38	250268780346261	TRYSTANA DREAM OF WHITE ANGELS	Mme LE RU Gwénaëlle
43	250269300011973	REMEMBER ME MAKER'S NEW STEP	Mlle GILLAN Elona



# FRANCE AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER

## BULLETIN D'ADHESION 2023

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, affiliée à la Société Centrale Canine,  
fédération nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture (arrêté du 22 mai 1969), reconnue d'utilité publique

NOUVELLE ADHESION

RENOUVELLEMENT d'ADHESION

N° ADHERENT

### A COMPLETER PAR L'ADHERENT PRINCIPAL (en lettres capitales d'imprimerie svp)

M.  Mme Date de naissance .....

NOM ..... PRENOM .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone ..... E-mail .....

Parrainé par (facultatif) .....

### A COMPLETER EN CAS D'ADHESION COUPLE (uniquement pour toute personne vivant sous le même toit)

M.  Mme Date de naissance .....

NOM ..... PRENOM .....

Téléphone ..... E-mail .....

Par la présente, je sollicite ma qualité de membre de l'association FRANCE AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER (F.A.S.T.). Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et Règlement Intérieur de l'association et je reste en attente de validation de ma qualité de membre par le comité F.A.S.T. Ce n'est qu'après cette approbation que je recevrai ma carte de membre pour l'année civile en cours. Je certifie sincères et véritables les informations portées ci-dessus.

A ..... Signature du ou des membres :

Le .....

TYPE DE MEMBRE	ADHESION UNIQUE	ADHESION COUPLE
Membre actif	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 35 € (30€ + 5€)
Membre bienfaiteur	<input type="checkbox"/> 75 €	<input type="checkbox"/> 87 € (75€ + 12€) ou plus
Tarif Eleveur, inscription portée	<input type="checkbox"/> 15 € (par chiot)	

Pour tout renseignement concernant une adhésion, veuillez contacter Mlle Cynthia Schmitt : [fastsace.schmitt@gmail.com](mailto:fastsace.schmitt@gmail.com)

<input type="checkbox"/> Chèque Bancaire (à l'ordre de F.A.S.T.)	Votre bulletin est à adresser à <b>Mlle Cynthia Schmitt</b> 16 Avenue Rapp 68270 Wittenheim
<input type="checkbox"/> Espèces	
<input type="checkbox"/> Paypal (Paiement en ligne sécurisé)	

Politique de confidentialité du F.A.S.T. : les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Le fichier mis en œuvre pour le suivi des adhérents est à usage exclusif de notre association et ne peut être vendu, donné ou échangé. En application des directives de la CNIL Loi 2018-493 du 20/06/2018, la Convention 108+ du 30/03/2023 et le RGPD du 26/07/2019, Art. 12, 13, 14, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétaire du F.A.S.T.



*Association régie par la loi du 1er juillet 1901, affiliée à la Société Centrale Canine,  
fédération nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture (arrêté du 22 mai 1969), reconnue d'utilité publique*

## LE COMITÉ

PRÉSIDENT	Mr LAHRECHE Farid <a href="mailto:flahreche.fast@gmail.com">flahreche.fast@gmail.com</a>
VICE-PRÉSIDENT	Mr DOLMEN Nicolas <a href="mailto:contactwips@gmail.com">contactwips@gmail.com</a>
SECRÉTAIRE	Mlle LE GALL Stéphanie <a href="mailto:slegall.fast@gmail.com">slegall.fast@gmail.com</a>
TRÉSORIÈRE-RESPONSABLE ADHÉSION	Mlle SCHMITT Cynthia <a href="mailto:fastalsace.schmitt@gmail.com">fastalsace.schmitt@gmail.com</a>
RESPONSABLE DES DÉLÉGATIONS	Mme LAHRECHE Amandine <a href="mailto:naissabyron@hotmail.fr">naissabyron@hotmail.fr</a>
RESPONSABLE COTATIONS – TESTS DE SANTÉ	Mlle SCHMITT Cynthia <a href="mailto:fastalsace.schmitt@gmail.com">fastalsace.schmitt@gmail.com</a>
RESPONSABLE COMMISSION ÉLEVAGE	Mme LAHRECHE Amandine <a href="mailto:naissabyron@hotmail.fr">naissabyron@hotmail.fr</a>
RESPONSABLE COMMISSION SANTÉ	Mlle CADIOU Annabelle <a href="mailto:fast.occitanie.cadiou@gmail.com">fast.occitanie.cadiou@gmail.com</a>
RESPONSABLE COMMISSION EXPOSITION	Mr DOLMEN Nicolas <a href="mailto:contactwips@gmail.com">contactwips@gmail.com</a>
RESPONSABLE COMMISSION JUGES	Mme LAHRECHE Amandine <a href="mailto:naissabyron@hotmail.fr">naissabyron@hotmail.fr</a>
RESPONSABLE LITIGES	Mr LAHRECHE Farid <a href="mailto:flahreche.fast@gmail.com">flahreche.fast@gmail.com</a>
RESPONSABLE UTILISATION	Mlle SCHMITT Cynthia <a href="mailto:fastalsace.schmitt@gmail.com">fastalsace.schmitt@gmail.com</a>
RESPONSABLE COMMISSION HOMOLOGATIONS	Mr LAHRECHE Farid <a href="mailto:flahreche.fast@gmail.com">flahreche.fast@gmail.com</a>
RESPONSABLE WEBMASTER – RESPONSABLE SITE	Mr LAHRECHE Farid <a href="mailto:flahreche.fast@gmail.com">flahreche.fast@gmail.com</a>

*Siège Social : 106 rue des Closiaux - F 92140 CLAMART*

*Adresse Présidence : 12 Avenue de la république 59282 Douchy les mines/*





Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, affiliée à la Société Centrale Canine,  
fédération nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture (arrêté du 22 mai 1969), reconnue d'utilité publique

## EXTRAIT DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS SCC POUR REGIONALE D'ELEVAGE

### Article 1 : LIEU et DATE

Voir page 1

### Article 2 : ARRIVEE ET JUGEMENTS

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures 30. Les jugements commenceront à 10 heures précises et pourront être interrompus pour le déjeuner. Si les jugements sont prévus aux horaires déterminés par classes, ces derniers seront affichés à l'entrée de chaque ring.

### Article 3 : LOGEMENT

Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

### Article 4 : SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens s'effectuera à partir de 16 heures.

### Article 5 : SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

### Article 6 : TOILETTAGE

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

### Article 7 : PRÉSENTATION

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

### Article 8 : ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

### Article 9 : ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1<sup>ère</sup> catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1<sup>er</sup> chien est indiqué catalogue compris (papier ou online)

Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

Les droits d'engagement doivent être réglés au moment de l'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

*Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Baby, Puppy et Vétéran.*

### Article 10 : ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS

**CLASSE INTERMÉDIAIRE :** pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

**CLASSE OUVERTE :** pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

**CLASSE TRAVAIL :** pour les chiens âgés de quinze mois minimum, et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (Photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition.

L'engagement en classe "travail" pour les disciplines olfactives CUN-CBG est autorisé pour la race American Staffordshire Terrier : Pistage F.H. niveau 1, Brevet pistage français, Brevet de recherche utilitaire, Sauvetage en décombres ou équivalent. Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu : soit un niveau pistage F.H. 1 - soit un brevet de pistage français - soit un brevet de recherche utilitaire.

**CLASSE BABY (facultative) -** 4 à 6 mois et à jour des vaccinations précisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle peut donner lieu à un classement et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de la race, du jour...

**CLASSE PUPPY (facultative) -** 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle peut donner lieu à un classement et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de la race, du jour...

**CLASSE JEUNE (obligatoire) -** Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

**CLASSE CHAMPION (obligatoire) -** Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

**CLASSE VÉTÉRAN (obligatoire) -** Possible à partir de 8 ans Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

Pour être inscrit dans ces classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel.

**CLASSE COUPLE (facultative) -** Pour deux chiens de même race, de sexes différents, appartenant au même propriétaire.

**CLASSE PAIRE (facultative) -** Pour deux chiens de même race, de même sexe, appartenant au même propriétaire. Les classes de Couple, Paire doive, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

**CLASSE d'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) -** Comporte de 3 à 5 chiens de même race, sans distinction de sexe, néz chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur

**CLASSE de REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) -** Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1<sup>er</sup> degré, pouvant être néz chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur

Autre catégorie : Chien « ne concourant pas » :

Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

### Article 11 : REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du Club F.A.S.T. adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.
- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

## Article 12 : CLOTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

## Article 13 : REFUS OU EXCLUSIONS

### 1. Des engagements :

L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

### 2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- Ceux refusés par le Service Vétérinaire
- Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
- Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
- Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

## Article 14 : JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

## Article 15 : QUALIFICATIFS

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

**EXCELLENT** - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

**TRES BON** - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**BON** - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas réducteurs.

**SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

**DISQUALIFIE** - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant **NE PEUT ETRE JUGE** - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif **TRES BON** (les chiens qualifiés **BON** ou **SUFFISANT** ne pourront prétendre à un classement).

Pour les classes Baby et Puppy, seuls pourront être classés les quatre meilleurs chiens ayant obtenu le qualificatif **TRES PROMETTEUR** (les chiens qualifiés **PROMETTEUR**, **ASSEZ PROMETTEUR** ne pourront prétendre à un classement).

## Article 16 : RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

## Article 17 : SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

## Article 18 : CONFIRMATION

La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

## Article 19 : PROPHYLAXIE DE LA RACE

Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

## Article 20 : COUPE D'OREILLES

Conformément à l'article R.214-21 du Code Rural (Modifié par Décret n°2009-1768 du 30 décembre 2009 - art. 1), "Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites.

... la présentation, ... lors d'une exposition ou de toute autre manifestation consacrée à des animaux de compagnie, d'animaux ayant subi une intervention chirurgicale en méconnaissance des dispositions de l'alinéa précédent est interdite.

Depuis le 1er Juillet 2015 : tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées en France sous l'égide de la Société Centrale Canine.

## Article 21 : AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

## Article 22 : CONCOURS JEUNES PRESENTATEURS

Ne peuvent participer que les enfants âgés de 6 à 15 ans présentant un chien âgé au minimum de 4 mois, maximum 6 mois, vaccinés à jour y compris le vaccin antirabique. L'organisation ne prendra en compte que les enfants engagés avec une autorisation parentale complétée et signée.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

En s'engageant à cette manifestation, l'exposant déclare sincères et véritables les renseignements communiqués. Il accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition qu'il a reçu et dont il a pris connaissance. En conséquence, il exonère spécialement et entièrement l'Association organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à son chien ou causés par celui-ci à lui-même. Il certifie sur l'honneur que son chien et/ou son chenil ne sont pas, à sa connaissance, au jour où est signé son engagement, atteints de maladies contagieuses et s'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, l'exposant accepte d'ores et déjà de se voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de son chien et son exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Il reconnaît être responsable du bien-être du chien qu'il présente et s'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. L'exposant a bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à son encontre.

La présence de chiens et de chiots non engagés à la Régionale d'Élevage est formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition et sur le parking de l'expo ; tout contrevenant s'exposerait à des sanctions (voir règlement intérieur).

# F.A.S.T. TOP AMSTAFF

## Règlement du Top Amstaff

Le **TOP AMSTAFF du Club F.A.S.T. est un classement annuel du meilleur American Staffordshire Terrier** (mâles et femelles confondus), qui se décline en 3 catégories :

- TOP AMSTAFF JEUNE
- TOP AMSTAFF ADULTE
- TOP AMSTAFF VETERAN

Les 3 vainqueurs se verront remettre un trophée, ainsi qu'un engagement offert lors de la Nationale d'Elevage de l'année et valable pour l'année suivante.

Chaque chien remplissant les conditions ci-dessous, se verra attribuer un nombre de points selon leurs résultats durant l'année en cours.

### Pour être éligible à ce classement, il faudra obligatoirement remplir conditions suivantes :

- être adhérent au Club FAST et à jour de sa cotisation
- avoir fait pratiquer les tests ataxie, ALPP et dysplasie hanches et coudes sur le chien candidat
- que ce dernier soit identifié génétiquement (ADN)
- qu'il ait passé le TAN avec succès

### Les expositions prises en compte sont :

- les REGIONALES D'ELEVAGE organisées par le club
- les SPECIALES DE RACES organisées dans le cadre des expositions nationales ou internationales en France
- la NATIONALE D'ELEVAGE du FAST

### Les classes prises en compte :

- pour le TOP AMSTAFF JEUNE : la classe «Jeune»
- pour le TOP AMSTAFF ADULTE : les classes «Intermédiaire, Ouverte, Champion»
- pour le TOP AMSTAFF VETERAN : la classe «Vétéran»

### Attribution des points de manière suivante :

– BEST IN SHOW (B.I.S.)	20 points	– 1er EXCELLENT	04 points
– MEILLEUR DU GROUPE 3 (BOG 3)	10 points	– 2 <sup>e</sup> EXCELLENT	03 points
– MEILLEUR DE RACE (BOB)	06 points	– 3 <sup>e</sup> EXCELLENT	02 points
– MEILLEUR DE SEXE OPPOSE (BOS)	04 points	– 4 <sup>e</sup> EXCELLENT	01 point
– CACS	04 points	– MEILLEUR JEUNE	04 points
– RCACS	02 points	– MEILLEUR VETERAN	04 points

Les mêmes résultats ci-dessus mentionnés mais obtenus en NE rapportent une majoration de 02 points, quelque soit la catégorie.

Exemple : 1<sup>er</sup> Classe Ouverte avec CACS et MEILLEUR DE RACE (BOB) = 14 points (04 + 04 + 06) ; le même résultat en NE = 20 points (06 + 06 + 08)

L'attribution du qualificatif "Très bon", même classé, ne peut donner droit à l'obtention de points.

### Le propriétaire du chien s'engage à envoyer au Responsable de la Commission des Expositions, pour une réception impérative avant le 15 janvier, tous les justificatifs nécessaires, à savoir :

- NOM du chien, N° LOF, date de naissance
- NOM du propriétaire
- DATES ET LIEUX des manifestations concernées
- COPIE des SLIPS DE JUGEMENT, des justificatifs des RECOMPENSES obtenues

Le Club F.A.S.T. ne pourra, en aucun cas, être désigné responsable en cas de dossier reçu incomplet, les résultats ne seront donc ni comptabilisés, ni publiés.

Le responsable de la Commission Expositions  
Nicolas DOLMEN

Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

<b>STAFFORDSHIRE AMÉRICAIN</b> .....	<b>60</b>
BABY MALES.....	De 1 à 3..... 3
PUPPY MALES.....	De 4 à 4..... 1
JEUNE MALES.....	De 5 à 5..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 6 à 11..... 6
OUVERTE MALES.....	De 12 à 14..... 3
CHAMPION MALES.....	De 15 à 17..... 3
VETERAN MALES.....	De 18 à 18..... 1
NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 19 à 19..... 1
BABY FEMELLES.....	De 20 à 21..... 2
PUPPY FEMELLES.....	De 22 à 23..... 2
JEUNE FEMELLES.....	De 24 à 32..... 9
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 33 à 38..... 6
OUVERTE FEMELLES.....	De 39 à 46..... 8
CHAMPION FEMELLES.....	De 47 à 51..... 5
VETERAN FEMELLES.....	De 52 à 53..... 2
NE CONCOURANT PAS FEMELLES.....	De 54 à 60..... 7

**Soit 60 chiens inscrits pour 16 races dans le 3e Groupe**

**Soit 60 chiens inscrits pour 16 classes à l'exposition de R.E. American Staffordshire - St Honoré les Bains**

# JURY

## Mme JUREK ERENSKA Malgorzata (34)

### STAFFORDSHIRE AMÉRICAIN

CLASSE BABY Femelles : 2  
CLASSE JEUNE Femelles : 9  
CLASSE OUVERTE Femelles : 8  
CLASSE VETERAN Femelles : 2

CLASSE PUPPY Femelles : 2  
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 6  
CLASSE CHAMPION Femelles : 5

## Mme PRICE Tammy (18)

### STAFFORDSHIRE AMÉRICAIN

CLASSE BABY Mâles : 3  
CLASSE JEUNE Mâles : 1  
CLASSE OUVERTE Mâles : 3  
CLASSE VETERAN Mâles : 1

CLASSE PUPPY Mâles : 1  
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 6  
CLASSE CHAMPION Mâles : 3

**STAFFORDSHIRE AMÉRICAIN**

**CLASSE BABY MALES - JUGE Mme PRICE Tammy**

- 2e PROMETTEUR **1** **HICKORY JUNIOR IN LIONEL WE TRUST**  
LOE : ENCOURS Tat : 941010000975361 né le 03/05/2023 (BIS BISS GCHG LBK'S REBEL AND PROUD PARTY CRASHER X HICKORY JUNIOR EMPRESS MASHA) Prod. M. VAN SLIJPE Sven-Olaf Prop. M. VAN SLIJPE Sven
- 1er PROMETTEUR **2** **ULTIME CLYDE OF THE NEW AGE AST**  
LOF : 160838 Tat : 250269100358487 né le 28/05/2023 (ALPINE'S BENMAR LOCK N LOAD AT LBK X S'NINA HOOLDUM OF THE NEW AGE AST) Prod. M. QUAGLIA Ludovic Prop. Mlle GAILLARD Laura
- 3e PROMETTEUR **3** **UN CARABREIZH DREAM OF WHITE ANGELS**  
LOF : 160671 Tat : 250268780736828 né le 15/05/2023 (ONIZUKA DREAM OF WHITE ANGELS X RIWANA DREAM OF WHITE ANGELS) Prod. Mme LE RU Gwénaëlle Prop. Mme LE RU Gwénaëlle

**CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme PRICE Tammy**

- 1er PROMETTEUR **4** **UNITED DRAGON NEW STEP OF THE NEW AGE AST**  
LOF : 160337 Tat : 250268780536503 né le 24/03/2023 (PLAYMAKER'S COTTON DRAGON X SOUL OF THE NEW AGE AST) Prod. M. QUAGLIA Ludovic Prop. Mlle GILLAN Elona

**CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme PRICE Tammy**

- 1er EXCELLENT **5** **TANHAUSER HONOR OLD BLOOD DU CHEMIN DES MOULINS**  
LOF : 157104 Tat : 250268780449905 né le 20/07/2022 (WAGNER STRIDER IN DIVERSITY X JC RING ANGELS HELLENA) Prod. M. LEFEBVRE Guillaume Prop. M. LEFEBVRE Guillaume
- Meilleur Jeune**

**CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme PRICE Tammy**

- TRES BON **6** **HICKORY JUNIOR THE FAMOUS GRINGO**  
LOE : 2632911 Tat : 941000027069661 né le 05/05/2022 (MISSNARS FOLLOW ME X NURIKA'S RED PROJECT) Prod. M. VAN SLIJPE Sven-Olaf Prop. M. VAN SLIJPE Sven
- 2e EXCELLENT **7** **STORMFIRE DE ROCKSTARDOG**  
LOF : 152298/14361 Tat : 250269610219144 né le 15/11/2021 ((CH) CASANOVA'S SEMPER FIDELIS OF ROADHOUSE X NINE TO FIVE CALIFORNIA CHROME) Prod. Mme TARREAU Amandine Prop. Mlle TARREAU Amandine
- 4e EXCELLENT **8** **THORESTEEL TITANIUM MAGIC**  
LOF : 154278/14511 Tat : 250269610238700 né le 17/02/2022 (ROCKABILLY'S SON LECHIS CLOUD OF HOPE X THORESTEEL OLYMPEA HIGH POWER O'F GOLD) Prod. Mme MOUREU-LARRANG Laura Prop. M. CANCE Pierre
- TRES BON **9** **THUNDER LECHIS START TO KILL DU TEMPLE DE GAIA**  
LOF : 154912 Tat : 250269590920977 né le 01/03/2022 (LITTLE CLOUD OF FRAJA DU TEMPLE DE GAIA X PAKITA DU TEMPLE DE GAIA) Prod. Mme M. LAHRECHE Amandine et Farid Prop. Mme LE GALL Stéphanie
- 3e EXCELLENT **10** **TWISTER OF NEWS PAQUIS**  
LOF : 154386/14539 Tat : 250268780210873 né le 18/03/2022 (DE PACO XZ DICKIES' TEXAS RASCALS X BAKARORO END ITUBORI DAYVANA) Prod. MM. BENOIST Anthony et Jonathan Prop. M. BENOIST Anthony
- 1er EXCELLENT **11** **TYR DU CHEMIN DES MOULINS**  
LOF : 154725 Tat : 250269610303864 né le 14/02/2022 (TIGER TATTOO'S IAN STUART X ROMANCE NIGHT'S DREAM DU CHEMIN DES MOULINS) Prod. M. LEFEBVRE Guillaume Prop. Mme LAMY—LEFEBVRE Marion

## CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme PRICE Tammy

- 3e EXCELLENT **12** **ALFAGACYNO SALVA TRUCHA T-BAG**  
 LOF : 150292 Tat : 250269100116973 né le 24/08/2021 ((CH) ALFAGACYNO JANGO UNCHAINED X ALFAGACYNO BONNIE PARKER) Prod. M. Mme MAZZONI Fabrice et Geneviève Prop. M. BRONDEAU Jean-Philippe
- 1er EXCELLENT **13** **ONIZUKA DREAM OF WHITE ANGELS**  
 LOF : 124171/12919 Tat : 250268732304783 né le 06/06/2018 (JC RING ANGELS EL DIABLO X MITSUOKA OROCHI DREAM OF WHITE ANGELS) Prod. Mlle LE RU Gwénaëlle Prop. Mme LE RU Gwénaëlle
- 2e EXCELLENT **14** **R'HONDO AMERICAN BLACK LEGION**  
 LOF : 143778/14028 Tat : 250268743489919 né le 10/11/2020 (KARBALLIDO STAFFS MAMBO GOLDEN LEGEND X FRENCH CHALLENGER LESPERANZA) Prod. M. Mme GARNERET Anthony / DEGRADOT Isabelle Prop. Mme VERJADE-MAILLOT Annelise

## CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mme PRICE Tammy

- 1er EXCELLENT **15** **CARMICHAEL'S PRINCE CHARMING**  
 NHSB : 3265873 Tat : 528140000883369 né le 28/01/2022 (SAGEBRUSH PRINCE ALEX X CARMICHAEL'S JUSTICE OF ALL) Prod. M. VERHOREVOORT Olaf Prop. M. VERHOREVOORT Olaf
- Meilleur de sexe Opposé**
- 3e EXCELLENT **16** **P GAZ Z SYSTEM OF ISS ARENA**  
 LOF : 131695/13372 Tat : 250268743006034 né le 02/06/2019 (MAGIC KING OF RING'S X NEHA LENNIA DIVINITY OF ISS ARENA) Prod. M. Mme HAMZA Mehdi / BOULAY Laura Prop. Mlle GAUDIN Orlane
- 2e EXCELLENT **17** **RAGNAR AMERICAN BLACK LEGION**  
 LOF : 143777/13932 Tat : 250268743489980 né le 10/11/2020 (KARBALLIDO STAFFS MAMBO GOLDEN LEGEND X FRENCH CHALLENGER LESPERANZA) Prod. M. Mlle GARNERET Anthony / DEGRADOT Isabelle Prop. Mme DEGRADOT Isabelle

## CLASSE VETERAN MALES - JUGE Mme PRICE Tammy

- 1er EXCELLENT **18** **STAFF O'CLASS IMMORTAL STORY**  
 NHSB : 2950130 Tat : 250269002052388 né le 10/10/2013 ((CH) ROYAL COURT HEADLINE NEWS X (CH) SINDELAR'S SWEET CHILD O MINE) Prod. M. LE FLOCH Cyril Prop. M. ZIMMERMAN Raymond

## CLASSE NE CONCOURANT PAS MALES - JUGE Mme PRICE Tammy

- ABSENT **19** **TIGER TATTOO'S IAN STUART**  
 LOF : 147919/13736 Tat : 972274001327889 né le 02/04/2020 ((CH) TIGER TATTOO'S WORKING CLASS HERO X TIGER TATTOO'S BORN TO BE WILD) Prod. M. VASSZI Zoltan Prop. M. LEFEBVRE Guillaume

## CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme JUREK ERENSKA Malgorzata

- 2e TRES PROMETTEUR **20** **BACK TO BASIC UKIAH BELLA VITA**  
 LOF : 160455 Tat : 250269590971930 née le 03/05/2023 (HAMPSICORA DECEBAL X GENIUS AST NEW ERA) Prod. Mme GUEDIRI Camélia Prop. Mlle GUEDIRI Camélia
- 1er TRES PROMETTEUR **21** **UNSTOPPABLE BONNIE OF THE NEW AGE AST**  
 LOF : 160839 Tat : 250269100358571 née le 28/05/2023 (ALPINE'S BENMAR LOCK N LOAD AT LBK X S'NINA HOOLDUM OF THE NEW AGE AST) Prod. M. QUAGLIA Ludovic Prop. Mlle GAILLARD Laura
- Meilleur Baby**

## CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme JUREK ERENSKA Malgorzata

- 2e TRES PROMETTEUR **22** **ULOVA DES AMOURS DE STAFFORD**  
 LOF : 160586 Tat : 250268780677236 née le 27/03/2023 (SON-OF NEMESIS DES AMOURS DE STAFFORD X THORESTEEL NAMAHAH WITH LOVE STAFFORD) Prod. M. Mme POTHIN Mathieu et Christina Prop. M. Mme POTHIN Mathieu et Christina

1er TRES PROMETTEUR **23** **ULTRA PRETTY GIRL OF THE SWEET VICTORY OF NOXIALY**  
 Meilleur Puppy  
 LOF : 160889 Tat : 250268780426477 née le 24/03/2023 (NATCHO THE KING DU CLAN DES APACHES X SPACE GIFT DE LA SKYLE ARENA) Prod. Mme RICHARD Aurélie Prop. Mme RIBEIRO Floriane

**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme JUREK ERENSKA Malgorzata**

1er EXCELLENT **24** **CARMICHAEL'S FEEL FREE TO STARE**  
 NHSB : 3285654 Tat : 528140000857837 née le 12/09/2022 ((CH) R-U POPEYE X (CH) CARMICHAEL'S LIAR LIAR PANTS ON FIRE) Prod. M. VERHOREVOORT Olaf Prop. M. VERHOREVOORT Olaf

TRES BON **25** **TANJIRO DE L'AUBE LYONNAISE**  
 LOF : 157482 Tat : 250268780391624 née le 19/08/2022 (PICSOU X PEPPA) Prod. Mme ZOGHLAMI Ouarda Prop. Mlle CAUDE Emeline

3e EXCELLENT **26** **TEX AVERY BIP BIP DU CHEMIN DES MOULINS**  
 LOF : 157110 Tat : 250268780449880 née le 20/07/2022 (WAGNER STRIDER IN DIVERSITY X JC RING ANGELS HELLENA) Prod. M. LEFEBVRE Guillaume Prop. Mme LAMY—LEFEBVRE Marion

EXCELLENT **27** **THE WHITE HERMINE DU CHEMIN DES MOULINS**  
 LOF : 157105 Tat : 250268780449901 née le 20/07/2022 (WAGNER STRIDER IN DIVERSITY X JC RING ANGELS HELLENA) Prod. M. LEFEBVRE Guillaume Prop. M. LEFEBVRE Guillaume

EXCELLENT **28** **THIS SYRAH IS A GOOD WINE DU CHEMIN DES MOULINS**  
 LOF : 157109 Tat : 250268780449904 née le 20/07/2022 (WAGNER STRIDER IN DIVERSITY X JC RING ANGELS HELLENA) Prod. M. LEFEBVRE Guillaume Prop. M. LEFEBVRE Guillaume

TRES BON **29** **THORESTEEL THE STANDING OVATION**  
 LOF : 158419 Tat : 250269610464792 née le 24/09/2022 ((CH) MOONRISING DANCE WITH THE DEVIL X THORESTEEL ROYAL BRIDGET BOLD BEAUTIFUL) Prod. Mme MOUREU-LARRANG Laura Prop. Mlle GILLAN Elona

TRES BON **30** **THORESTEEL TIANA DANCE WITH THE DEVIL**  
 LOF : 158420 Tat : 250269610464709 née le 24/09/2022 ((CH) MOONRISING DANCE WITH THE DEVIL X THORESTEEL ROYAL BRIDGET BOLD BEAUTIFUL) Prod. Mme MOUREU-LARRANG Laura Prop. M. Mme GUILLEMOT Christopher et Océane

4e EXCELLENT **31** **THOTENTIK SLAMDUNK SHAYNESS OF WALKER RED**  
 LOF : 155792 Tat : 250268780333380 née le 02/06/2022 ((CH) RING ON FIRE PEANUT COMEBACK OF WALKER RED X NALAH THE FABULOUS GODDESS OF WALKER RED) Prod. M. Mme JACQUEMONT Cédric / DUFANT Cloé Prop. M. JACQUEMONT Cédric

2e EXCELLENT **32** **THUNDER-OF-LOVE BY AMERICAN BLACK LEGION**  
 LOF : 159089 Tat : 250269591314574 née le 23/12/2022 (SANDOR AMERICAN BLACK LEGION X DREAMCLASS OHANA LADY PERSPECTIVE) Prod. M. Mme GARNERET Anthony / DEGRADOT Isabelle Prop. Mme DEGRADOT Isabelle

**CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme JUREK ERENSKA Malgorzata**

EXCELLENT **33** **BURNING STAFF THE BEAUTY OF' FRAJA**  
 LOF : 155457 Tat : 250269610377139 née le 16/04/2022 (RAINBOW FIRE UZMATI X (CH) BURNING STAFF MY LITTLE FATAL BEAUTY) Prod. M. LIESTAL Sébastien Prop. Mlle M. CADIOU Annabelle / LIESTAL Sébastien

1er EXCELLENT **34** **SANTANA DREAM OF WHITE ANGELS**  
 LOF : 151823/18810 Tat : 250268780121717 née le 29/10/2021 (PTYSON DU DOMAINE DES DEMONS BRETONS X PANAMA PEPPER DREAM OF WHITE ANGELS) Prod. Mme LE RU Gwénaëlle Prop. Mlle TOUX Aurélie

4e EXCELLENT **35** **TAINI**  
 LOF : 153166/18891 Tat : 250268780128796 née le 01/01/2022 (ORION OF WOODCASTLE'S DOGS X POLLY) Prod. Mme KOHL Audrey Prop. Mlle KOHL Audrey



ABSENT	<b>36</b>	<b><u>TAIRA MAKER'S NEW STEP</u></b>
		LOF : 155588 Tat : 250269100269734 née le 14/05/2022 (RAHDAN OF THE GARDEN OF LOVE X KALY'S STEP PUNTA KHANA) Prod. Mlle COVARELLI Clara Prop. Mlle GILLAN Elona
2e EXCELLENT	<b>37</b>	<b><u>THORESTEEL THE STANDOUT TISHA</u></b>
		LOF : 155882 Tat : 250269610318816 née le 19/04/2022 ((CH) CELIA'S BLUE EYES JIM-JERICHO-COURTS X THORESTEEL PASTEL MIDNIGHT LOVE) Prod. Mme MOUREU-LARRANG Laura Prop. M. Mme GUILLEMOT Christopher et Océane
3e EXCELLENT	<b>38</b>	<b><u>TRYSTANA DREAM OF WHITE ANGELS</u></b>
		LOF : 156257 Tat : 250268780346261 née le 14/06/2022 (ORION OF WOODCASTLE'S DOGS X PYTA LOVA DREAM OF WHITE ANGELS) Prod. Mme LE RU Gwenaëlle Prop. Mme LE RU Gwenaëlle

---

**CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme JUREK ERENSKA Malgorzata**


---

1er EXCELLENT	<b>39</b>	<b><u>HICKORY JUNIOR LADY GITANA</u></b>
		LOE : 2509918 Tat : 941000025231497 née le 09/04/2020 (REBEL AND PROUD NO RISK NO FUN X REBEL AND PROUD FIGHT OR DIE) Prod. M. VAN SLIJPE Sven-Olaf Prop. M. VAN SLIJPE Sven
TRES BON	<b>40</b>	<b><u>HOODLUMS CRACKLIN ROSIE</u></b>
		NHSB : 3089087 Tat : 528140000688963 née le 26/06/2017 ((CH) PINNACLE'S BENMARS FUTURE DAYDREAMER X (CH) STAFF O'CLASS INDIANA CAN DO) Prod. M. ZIMMERMAN Raymond Prop. M. ZIMMERMAN Raymond
TRES BON	<b>41</b>	<b><u>RAVEN FROM THE HELL DU TEMPLE DE GAIA</u></b>
		LOF : 145337 Tat : 250269590237315 née le 17/09/2020 (LIL BUCK A ROO OF SINDELAR DU TEMPLE DE GAIA X LOLA BELLA DU TEMPLE DE GAIA) Prod. Mme M. LAHRECHE Amandine et Farid Prop. Mme LE GALL Stéphanie
ABSENT	<b>42</b>	<b><u>REESE OF NEWS PAQUIS</u></b>
		LOF : 140519/19011 Tat : 250268743413484 née le 13/06/2020 (NANO OF NEWS PAQUIS X BAKARORO END ITUBORI DAYVANA) Prod. MM. BENOIST Anthony et Jonathan Prop. M. BENOIST Anthony
2e EXCELLENT	<b>43</b>	<b><u>REMEMBER ME MAKER'S NEW STEP</u></b>
		LOF : 145179/18702 Tat : 250269300011973 née le 13/12/2020 (KARBALLIDO STAFFS RAMSCAL FIRE EMPIRE X KARBALLIDO STAFFS KATIUSKA) Prod. Mme COVARELLI Clara Prop. Mlle GILLAN Elona
4e EXCELLENT	<b>44</b>	<b><u>RUGSTAFF ROWDY WINWAR'S ANGEL</u></b>
		LOF : 139950/19076 Tat : 250269802870036 née le 19/05/2020 ((CH) LOBOTOWN WILLYWOOD SIPPING WHISKEY OUT THE BOTTLE X WINWAR'S NEVER FORGET) Prod. M. BRONDEAU Jean-Philippe Prop. M. BRONDEAU Jean-Philippe
EXCELLENT	<b>45</b>	<b><u>SAN SHA DU ROYAUME DE TAG'</u></b>
		LOF : 151299/18878 Tat : 250268743987188 née le 19/07/2021 (MARIO (DIT MASAY) X MULAN) Prod. Mme GAUDIN Vanessa Prop. Mlle GAUDIN Orlane
3e EXCELLENT	<b>46</b>	<b><u>THORESTEEL STAR'S BORN TO LOVE STAFFORD</u></b>
		LOF : 146910 Tat : 250268723140601 née le 05/03/2021 (MISSNAR'S FOLLOW ME X GRINKI'S PARIS GO TO THORESTEEL) Prod. Mme MOUREU-LARRANG Laura Prop. M. Mme POTHIN Mathieu et Christina

---

**CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE Mme JUREK ERENSKA Malgorzata**


---

4e EXCELLENT	<b>47</b>	<b><u>BAKARORO END ITUBORI DAYVANA</u></b>
		RKF : 5099674 Tat : 991001002199914 née le 28/02/2018 (JOHNNIE WALKER BAKARORO BLU DIAMOND ROSE X EVAURA BAKARORO IRISS DELUX) Prod. M. SAENKO Stepan Prop. M. BENOIST Anthony
3e EXCELLENT	<b>48</b>	<b><u>BURNING STAFF SHINNING COLORS GENIUS AST</u></b>
		LOF : 147098/18794 Tat : 250269608860578 née le 03/02/2021 ((CH) ROYAL COURT FLYING COLOURS X BURNING STAFF LADY FRAJA FIRST CLASS TICKET TO WIN) Prod. M. LIESTAL Sébastien Prop. Mlle M. CADIOU Annabelle / LIESTAL Sébastien

- 2e EXCELLENT **49** **DREAMCLASS OHANA LADY PERSPECTIVE**  
 LOF : 122330/16644 Tat : 250268712723879 née le 09/05/2018 ((CH) KARBALLIDO STAFFS MAMBO GOLDEN LEGEND X DREAMCLASS IMNE OF GLORY HEART) Prod. Mme MEZQUIDA Catherine Prop. Mme DEGRADOT Isabelle
- 1er EXCELLENT **50** **REBEL AND PROUD HEART FULL OF PRIDE**  
 LOE : 2384009 Tat : 941000019113961 née le 28/12/2016 (REBEL AND PROUD NO RISK NO FUN X REBEL AND PROUD FIGHT OR DIE) Prod. M. BENITEZ LEVA Luis Manuel Prop. M. VAN SLIJPE Sven
- EXCELLENT **51** **REENA OF ISS ARENA**  
 LOF : 140685 Tat : 250268743434763 née le 16/06/2020 (LBK'S PARTY LIKE A ROCK STAR X (CH) JC RING ANGELS WINNING SECRET) Prod. M. Mme HAMZA Mehdi / BOULAY Laura Prop. M. WAGET Fabien

---

**CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme JUREK ERENSKA Malgorzata**


---

- 1er EXCELLENT **52** **CARMICHAEL'S LIAR LIAR PANTS ON FIRE**  
 NHSB : 3010847 Tat : 52814000612954 née le 25/06/2015 ((CH) BENMARS RINGMASTER X (CH) CARMICHAEL'S SEX APPEAL) Prod. M. VERHOREVOORT Olaf Prop. M. VERHOREVOORT Olaf
- Meilleur de Race /  
Vétéran
- 2e EXCELLENT **53** **STAFF O'CLASS INDIANA CAN DO**  
 NHSB : 2932004 Tat : 250269802214919 née le 05/04/2013 (FRAJA EC BLUE RIVER'S ALDO X STAFF O'CLASS FASCINATION) Prod. M. LE FLOCH Cyril Prop. M. ZIMMERMAN Raymond

---

**CLASSE NE CONCOURANT PAS FEMELLES - JUGE Mme JUREK ERENSKA Malgorzata**


---

- ABSENT **54** **JC RING ANGELS HELLENA**  
 LOF : 141014/17186 Tat : 688052000107187 née le 12/02/2019 (CANS JUANSA EROS X JC RING ANGELS PERFECT LOVE) Prod. M. CRNOGORAC Jovan Prop. M. LEFEBVRE Guillaume
- ABSENT **55** **JC RING ANGELS KILLING WOODCASTLE SOFTLY**  
 JR : 706439 Tat : 93400001117828 née le 28/07/2014 (DON KING OF RING'S X JC RING ANGELS BARRACUDA) Prod. M. CRNOGORAC Jovan Prop. M. BRONZINA Xavier
- ABSENT **56** **PRINCESS FROM NEW ERA OF WOODCASTLE'S DOGS**  
 LOF : 132974 Tat : 250269608337700 née le 01/05/2019 (KARBALLIDO STAFFS UNDISPUTED LINE X JC RING ANGELS KILLING WOODCASTLE SOFTLY) Prod. M. Mlle BRONZINA Xavier / HERIQUET Johanna Prop. M. BRONZINA Xavier
- ABSENT **57** **SAN STORY SHEEPER OF WOODCASTLE'S DOGS**  
 LOF : 154606 Tat : 250268780206566 née le 06/12/2021 (ORION OF WOODCASTLE'S DOGS X ONCE UPON A TIME OF WOODCASTLE'S DOGS) Prod. M. Mlle BRONZINA Xavier / HERIQUET Johanna Prop. M. BRONZINA Xavier
- ABSENT **58** **SCHLOTZ KLINK GERTRUD DU CHEMIN DES MOULINS**  
 LOF : 150181/18796 Tat : 250268743981395 née le 16/07/2021 (TIGER TATTOO'S IAN STUART X JC RING ANGELS HELLENA) Prod. M. LEFEBVRE Guillaume Prop. M. LEFEBVRE Guillaume
- ABSENT **59** **TARA FOR WOODCASTLE WITH AMERICAN BLACK LEGION**  
 LOF : 157299 Tat : 250269590814583 née le 01/07/2022 (ORION OF WOODCASTLE'S DOGS X DREAMCLASS OHANA LADY PERSPECTIVE) Prod. M. Mme GARNERET Anthony / DEGRADOT Isabelle Prop. M. BRONZINA Xavier
- ABSENT **60** **UNSTOPPABLE SIA OF WOODCASTLE'S DOGS**  
 LOF : en cours Tat : 250268780851828 née le 27/05/2023 (AJAX KING'S LINE X ON THE ROAD TO KARBALLIDO OF WOODCASTLE'S DOGS) Prod. M.Mme BRONZINA Xavier et Johanna Prop. M. BRONZINA Xavier

## Liste des exposants

R.E. American Staffordshire - St Honoré les Bains dimanche 01 octobre 2023

### B

BENOIST Anthony 18, rue Berthier 53000 LAVAL	10-42-47
BRONDEAU Jean-Philippe 5, impasse de la Clef des Champs 85710 CHATEAUNEUF	12-44
BRONZINA Xavier 18, rue de Bellevue 56160 PERSQUEN	55-56-57-59-60

### C

CADIOU Annabelle / LIESTAL Sébastien Le Bouet 4, rue du Jardin 31190 AUTERIVE	33-48
CANCE Pierre La Bitarelle 15220 ST MAMET LA SALVETAT	8
CAUDE Emeline 8, rue de Decize 58390 DORNES	25

### D

DEGRADOT Isabelle 7, rue de la Mairie 25640 FLAGEY RIGNEY	17-32-49
---	----------

### G

GAILLARD Laura ()	2-21
GAUDIN Orlane ()	16-45
GILLAN Elona ()	4-29-36-43
GUEDIRI Camélia ()	20
GUILLEMOT Christopher et Océane ()	30-37

### J

JACQUEMONT Cédric ()	31
----------------------	----

### K

KOHL Audrey ()	35
----------------	----

### L

LAMY—LEFEVRE Marion ()	11-26
LE GALL Stéphanie ()	9-41
LE RU Gwénaëlle 42, Hent Kerfram 29700 PLOMELIN	3-13-38
LEFEVRE Guillaume ()	5-19-27-28-54-58

### P

POTHIN Mathieu et Christina 2, rue des Charmottes 70100 AUVET ET LA CHAPELOTTE	22-46
--	-------

### R

RIBEIRO Floriane ()	23
---------------------	----

### T

TARREAU Amandine ()	7
TOUX Aurélie ()	34

### V

VAN SLIJPE Sven ()	1-6-39-50
VERHOREVOORT Olaf Johannes Vermeerlaan 24 5702 BN HELMOND (PAYS-BAS)	15-24-52
VERJADE-MAILLOT Annelise ()	14

### W

WAGET Fabien 212, rue Gambetta 02230 FRESNOY LE GRAND	51
---	----

